



## AVIS DE MISE EN CANDIDATURE SUPPLÉMENTAIRE

### Conseil de l'École Monseigneur de Laval

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature à deux (2) postes à pourvoir au sein du Conseil de l'École Monseigneur de Laval (Regina). Ces postes sont en élection partielle, ont un mandat d'un (1) an. Selon l'article 134.2(1) de la Loi sur l'éducation, ces postes devraient être assumés par un parent d'élèves de l'École Monseigneur de Laval Élémentaire, de l'École Monseigneur de Laval PSQV ou de l'École du Parc.

Les candidatures seront reçues jusqu'à **16 h 00, le mercredi 12 octobre 2022** par courriel à [election@cefsk.ca](mailto:election@cefsk.ca) et/ou au siège social du Conseil des écoles francophones (201-1440 9<sup>ème</sup> Avenue Nord), pendant les heures d'ouverture du bureau **à compter du vendredi 7 octobre 2022.**

Pour plus d'information ou pour obtenir un formulaire, veuillez communiquer avec Cathy Colombet au (306) 719 7482 ou Yvonne Muhabwampundu au (306) 719 7461 ou au 1 (877) 273-6661.

Dans l'éventualité d'une élection, le scrutin se déroulera le mercredi 26 octobre 2022 de 10 h 00 à 20 h 00.

Fait à Regina, le 6 octobre 2022.  
Robert Therrien, directeur adjoint de scrutin

### Critères pour une mise en candidature

#### Pour un poste de parent au sein du conseil d'école

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Résider en Saskatchewan depuis au moins six mois ;
- Recevoir l'appui par écrit (signature) de trois parents d'élèves de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année de l'école francophone ;
- Être le parent d'une ou d'un élève de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année inscrit.e à l'École Monseigneur de Laval Élémentaire, à l'École Monseigneur de Laval PSQV ou à l'École du Parc.